

Bellecour, où elle fut longtemps supérieure. Le désir de la pieuse femme eût été d'entrer à Sainte-Elisabeth, mais ses fréquentes maladies et son âge avancé déjà (54 ans) ne lui permettaient pas de soutenir les austérités et les jeûnes du Tiers-Ordre de Saint-François. Elle choisit donc l'Ordre de la Visitation de Sainte-Marie, parce que l'esprit de l'union à Dieu n'y suppose point tant de rigueurs pour le corps. L'unique enfant qui lui restât, ne voulant pas abandonner sa mère en sa vieillesse, sacrifia le dessein d'aller avec sa sœur, et suivit la vocation de leur mère. L'une et l'autre furent donc reçues dans le monastère du Gourguillon, et prirent l'habit, le 4 juin 1628.

Après avoir passé par divers offices du couvent et y avoir fait éclater une patience, une mortification remarquables, la mère sortit de ce monde le 12 janvier 1655, âgée de 81 ans. Quant à la fille, elle fut envoyée au monastère de son Ordre établi à Villefranche, le 2 novembre 1632, n'hésitant point à se séparer de sa mère pour accomplir le saint devoir de l'obéissance. On la rappella ensuite à l'Antiquaille, où elle continua ses exercices de piété avec une ferveur nouvelle. Ce fut là qu'elle termina, le 17 février 1682, une vie pleine de vertus modestes et ignorées du monde. Elle était âgée de 68 ans, et en avait passé cinquante en religion (1).

Une fois que la peste cessa d'exercer ses ravages, les Sœurs du Gourguillon passèrent à l'Antiquaille, le 3 avril 1630 (2). La maison qu'elles abandonnaient fut successivement occupée par les Bernardines, les Repenties et les Trinitaires.

(1) *Vie de la mère Magdeleine du Sauveur, surnommée Matthieu*, pag. 51-56.

(2) Messire de Sève, seigneur de Saint-André, Fromente et Fléchères, avait donné, en 1627, 30,000 livres pour la dot de deux de ses filles et de plusieurs de ses parentes. Cette somme avait été consacrée à acquérir la maison et le clos de l'Antiquaille alors en décret.